



Monte Gordo Sand Expérience 2023

Additif n°4

From: International Jury

Additif N°4

To: Tous les concurrents

Additif n°3 (complément)

Si un concurrent n'a terminé aucune des deux manches de l'épreuve, il ne sera pas classé et ne recevra pas de point pour l'événement comme spécifié à l'Art. 6.3.2 du Règlement de la Coupe du Monde.

Contrôle sonore de fin d'épreuve :

Un contrôle de conformité aux règlements concernant le niveau sonore pourra être effectué sur les motos placés en parc fermé à l'issue de l'épreuve.

Tout coureur dont le motorcycle dépassera la limite maximum du niveau sonore autorisé après la course, ou tout concurrent qui ne pourrait pas satisfaire à cette obligation, sera pénalisé par la perte de 5 positions dans la course en question.

Monte Gordo, le 18 novembre 2023

Le président du Jury

Nouira Adel